

Ergersheim Info

Juillet / Août 2020



Château de Val
(Cantal)

CBubt
fév. 2017

UN PETIT MOT...

Le 28 juin dernier, vous avez élu votre nouveau Maire.

J'adresse toutes mes félicitations à Marianne WEHR, nouvelle Maire d'Ergersheim, qui devient ainsi la première femme Maire de notre Village.

Après une campagne municipale atypique, marquée par une crise sanitaire sans précédent, je formule le vœu que nos citoyens retrouvent le goût et l'intérêt pour la chose publique.

Je souhaite à Marianne WEHR et à toute son équipe pleine réussite dans les actions qu'ils seront amenés à entreprendre au service de la commune et de ses habitants, pour le bénéfice de tous.

Je sais l'exigence et la difficulté de cette tâche, mais je sais aussi combien c'est un honneur de pouvoir servir ses citoyens et je vous remercie de m'avoir fait confiance les trois derniers mandats.

Bien à vous,
Maxime BRAND.

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE

11/11 - CÉRÉMONIE DU
11 NOVEMBRE

DÉCEMBRE

02/12 - DON DU SANG

INFORMATIONS UTILES

Dr. Lausecker : 03 88 38 49 38

Pharmacie : 03 88 49 88 44

Cabinet de kinésithérapie :
03 88 97 98 80

Cabinet d'orthophonie :
06 77 11 46 75

Cabinet d'osthéoopathie :
06 01 26 01 95

Cabinet de soins Infirmiers :
07 85 71 83 82 - 03 88 04 32 78

Naturopathe : 06 59 74 88 42

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Urgence européen : 112

SAMU : 15

Police Secours : 17

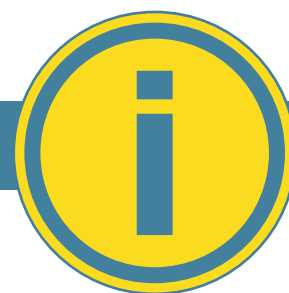
Sapeurs-pompiers : 18

Numéro pour les personnes avec des difficultés à entendre
ou à parler : 114

Police pluri-communale : 06 34 56 97 74

Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance
en Danger - SNATED : 119

Gestion du Canal de la Bruche et de ses berges : 03 68 33 80 65



SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES	2
SOMMAIRE	3
LE MOT DU MAIRE	4
VIE COMMUNALE	5
INCIVILITÉS	13
ÉTAT CIVIL	14
BIBLIOTHÈQUE	15
VIE ASSOCIATIVE	16
COMMUNIQUÉ	22
CAMION ALIMENTAIRE	23
BULLETIN PAROISSIAL	24

MAIRIE D'ERGERSHEIM

Place de la Mairie - 67120 ERGERSHEIM
Tél. : 03 88 38 10 43 - mairie.ergersheim@numericable.fr
Site : www.mairie-ergersheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

La mairie est ouverte :
le mardi de 14h00 à 16h30,
le jeudi de 16h00 à 18h30,
le vendredi de 8h30 à 12h00.



Mesdames, Messieurs,

C'est avec une très grande émotion que j'endosse aujourd'hui cet habit de premier magistrat de votre village, de notre village.

Merci aux électeurs, qui ont voulu témoigner, par leur vote, leur confiance en l'équipe « Un village pour tous » approuvant, par la même occasion, le programme que nous leur avons soumis lors de la campagne électorale.

Ce résultat nous ravit et nous donne en même temps une très grande responsabilité.

Je voudrais tout d'abord remercier notre doyenne d'âge, Mme Michèle AMAR, pour la manière dont elle s'est acquittée de sa présidence à l'ouverture de cette réunion, puis vous remercier tous de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à la présidence de cette assemblée.

Merci aussi à toutes celles et ceux, qui ont œuvré pour mieux nous faire connaître, qui ont cru en nous, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et d'encouragements pendant ces élections.

Nous n'oublierons pas pour autant tous ceux qui ont fait un autre choix.

Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Sans opposition, il n'y a pas de démocratie. Nous accueillons donc au sein du Conseil Municipal 3 représentants de la liste « Agir ensemble ». Nous garantirons, leur droit d'expression, certes lors des réunions, mais aussi dans notre bulletin municipal et dans toutes les démarches faites au nom de la commune. Toute opposition peut être constructive, et, je souhaite qu'il en soit ainsi. Il n'en reste pas moins que les délibérations doivent reposer sur un vote majoritaire. Il nous faudra parfois accepter une orientation qui n'est pas la nôtre, se résoudre à un choix que nous n'aurions ni inspiré ni retenu. Le mieux vivre ensemble commence aussi par le respect de chacun.

Ces élections s'achèvent et j'en retire pour ma part beaucoup de satisfaction. Tout d'abord, d'avoir constituée une équipe unie, solidaire, motivée qui nous a portée vers la victoire. Sans ces 14 colistiers rien n'aurait été possible, leur engagement a été total et c'est ma première fierté.

Dimanche 28 juin, vous avez décidé de nous faire confiance, de nous confier la gestion de la commune pour un mandat de six ans et nous devons garder à l'esprit que nous ne sommes là que pour une durée limitée. Nous ne devons pas vous décevoir.

En tout état de cause, quelle que soit notre conviction, le seul souci qui doit nous animer, c'est le développement de la commune et le bien-être de ses habitants.

Merci à Jean-Michel, mon époux, qui supporte mes absences depuis des années et je pense que cela va continuer encore quelque temps, et également à ma famille pour leur soutien respectif tout au long de ces derniers mois.

Aujourd'hui, une page se tourne et je tiens à saluer le travail accompli par Maxime BRAND au cours de ces 31 années consacrés à la commune. Cet investissement mérite notre considération et notre respect. Aussi permets-moi, Maxime, une nouvelle fois de te remercier et de te souhaiter une retraite heureuse et bien méritée. Je terminerai en disant que la confiance des habitants d'Ergersheim se mérite mais surtout elle se respecte.

Merci à tous.

Madame la Maire,
Marianne WEHR



PASSATION DE POUVOIR

- retour en images -



Vie communale



Liste des conseillers - de gauche à droite :

Mélanie BRAND, Aurélie KRATZ, Christelle KOESTEL, Carole BOEHLER, Jonas BRAUN, Marianne WEHR, Christophe SCHIR, Éric BOEHLER, Denis TOURNEMAINE, Emmanuel MULLER, Michèle AMAR, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Geoffroy LAURENT, Jean-Claude MAGER.

LISTE DES DÉLÉGUÉS ET DES COMMISSIONS

DÉLÉGUÉS DU SIVOM

Marianne WEHR, Éric BOEHLER.

DÉLÉGUÉS SICTOMME

Marianne WEHR, Nathalie EBENER.

CNAS / GAS

Carole BOEHLER.

CCAS

Marianne WEHR, Carole BOEHLER, Michèle AMAR, Christelle KOESTEL, Aurélie KRATZ.

APPEL D'OFFRES

Marianne WEHR, Éric BOEHLER, Carole BOEHLER, Jean-Claude MAGER, Denis TOURNEMAINE, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR.

CONTRÔLE LISTES ÉLECTORALES

Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Emmanuel MULLER, Jonas BRAUN, Jean-Claude MAGER.

ENFANCE, SCOLAIRE ET JEUNESSE

Marianne WEHR, Michèle AMAR, Jonas BRAUN, Christelle KOESTEL, Geoffroy LAURENT.

AFFAIRES CULTURELLES

Carole BOEHLER et TOUTE L'ÉQUIPE.

URBANISME ET SÉCURITÉ

Éric BOEHLER, Nathalie EBENER, Jean-Claude MAGER, Christophe SCHIR, Denis TOURNEMAINE.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Marianne WEHR, Éric BOEHLER, Jonas BRAUN, Geoffroy LAURENT, Emmanuel MULLER.

FINANCES

Marianne WEHR, Carole BOEHLER, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Jean-Claude MAGER, Emmanuel MULLER, Christophe SCHIR.

COMMUNICATION ET VIE CITOYENNE

Éric BOEHLER, Carole BOEHLER, Jonas BRAUN, Nathalie EBENER, Aurélie KRATZ, Geoffroy LAURENT, *Floriane BIMBOES*.

LES COLLECTES SÉLECTIVES 2020

Papier, carton
et emballages en plastique seront ramassés :

le 14 août

les 11 septembre et 9 octobre

les 6 novembre et 11 décembre



DON DU SANG

Les prochaines collectes de sang organisées
par l'Etablissement Français du Sang de Strasbourg (EFS) auront lieu :

le 22 juillet à 17h00 à Wolxheim

Une collation est offerte par l'Amicale.

À noter dans vos agendas, les dates pour 2020 :

23/09/20 DACHSTEIN - 02/12/20 ERGERSHEIM



www.defense.gouv.fr/jdc

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens et jeunes femmes, de nationalité française, domiciliés à Ergersheim, qui atteindront l'âge de 16 ans, durant la période du 1^{er} juillet au 31 août 2020, ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, entre la date de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois qui suit. Merci de vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

En raison de la crise sanitaire, la commémoration de la fête nationale a été célébrée uniquement en présence de Madame la Maire et ses Adjoints.

Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.

REGISTRE NOMINATIF D'URGENCE

Toute personne dès 60 ans si reconnue inapte au travail, sinon dès 65 ans ou toute personne handicapée vivant à domicile peut s'inscrire sur le registre nominatif « Plan d'alerte et d'urgence » ; dispositif national qui mobilise les services sanitaires et sociaux du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), de la Commune et du Département. La commune d'ERGERSHEIM serait alors en mesure de contacter toutes les personnes inscrites volontairement sur le registre tenu par le CCAS.

Notamment en cas de forte chaleur, ce registre permettrait de s'assurer que tout va bien et si nécessaire, une visite à domicile peut être proposée. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la commune d'Ergersheim (www.ergersheim.fr) ou dans l'*Ergersheim Info* et de le transmettre en mairie d'Ergersheim (soit au secrétariat durant les horaires d'ouverture ou par courriel : mairie.ergersheim@numericable.fr).



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

La police pluri-communale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Pour cela, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la commune d'Ergersheim (www.ergersheim.fr) ou dans l'*Ergersheim Info* et de le transmettre en mairie d'Ergersheim (soit au secrétariat durant les horaires d'ouverture ou par courriel : mairie.ergersheim@numericable.fr) qui fera le lien avec la police municipale.

COMMUNE D'ERGERSHEIM

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF prévu à l'article I. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles (*)

RUBRIQUE 1 ⁽¹⁾

Je soussigné(e)

NOM DE NAISSANCE : NOM D'USAGE :

PRENOM : NÉ(E) LE : à :

ADRESSE :
67120 EGRERSHEIM

TÉLÉPHONE : | | | | . | | | | . | | | | . | | | | . | | | |

sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus ⁽²⁾
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail ⁽²⁾
- en qualité de personne handicapée ⁽²⁾

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

RUBRIQUE 2 ⁽³⁾

Je déclare bénéficiaire de l'intervention ⁽²⁾

- d'un service d'aide à domicile
intitulé du service :
téléphone : | | | | . | | | | . | | | | . | | | | . | | | |
- d'un service de soins infirmiers à domicile
intitulé du service :
téléphone : | | | | . | | | | . | | | | . | | | | . | | | |
- d'un autre service
intitulé du service :
téléphone : | | | | . | | | | . | | | | . | | | | . | | | |
- d'aucun service à domicile

⁽¹⁾ Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires

⁽²⁾ Cocher la case correspondant à votre situation

⁽³⁾ Les réponses à cette rubrique sont facultatives

RUBRIQUE 3 ⁽³⁾

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM / Prénoms :

Adresse :

.....

Téléphone : |_|_|_| . |_|_|_| . |_|_|_| . |_|_|_| . |_|_|_|

*

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à le |_|_| / |_|_| / 20|_|_|

Signature

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

⁽¹⁾ Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires

⁽²⁾ Cocher la case correspondant à votre situation

⁽³⁾ Les réponses à cette rubrique sont facultatives



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile :
Nom* :	Prénom* :
Né(e) le* :	à* :
	e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*
Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :
Code postal* :
Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE
Type de résidence* :
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :
Existence d'un dispositif d'alarme*
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE
Nom* :
Prénom* :
Code postal* :
Ville* :
Numéro de téléphone portable* :
Téléphone fixe* :
(un numéro à préciser au minimum)
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

RENSEIGNEMENTS UTILES
Votre lieu de vacances : code postal : Ville :
Êtes-vous joignable pendant votre absence :
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :
Ou à cette adresse électronique :
Autre renseignement : (à préciser si besoin)

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Les Services Techniques ainsi que plusieurs citoyens de la commune ont signalé :

L'HYGIÈNE ET LA PROPRETÉ

L'abandon de masques en papiers et/ou en tissus jetés au sol dans la rue et devant la mairie. Ces actes sont inadmissibles et verbalisables.

NOS AMIS LES BÊTES

La mairie a enregistré plusieurs réclamations concernant les déjections canines dans la rue mais aussi dans les massifs communaux.

La mairie rappelle qu'elle a mis à la disposition des propriétaires de chiens (rue de l'école, salle polyvalente, rue des Tuiles, le parc derrière la mairie, rue Neumatt et rue du Canal) plusieurs distributeurs de sachets.

Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sous peine d'amende.



LES FEUX DE CAMP

La mairie a également eu des réclamations concernant des feux de camp près de la Chapelle du Rimlen ainsi que l'abandon de déchets.

Rappel : les feux de camp sont interdits.

Nous appelons au respect de ce lieu. C'est un havre de paix et de recueillement.

DÉPÔT D'ORDURES SAUVAGES

Régulièrement nous recevons des réclamations avec photos à l'appui de déchets sauvage le long du canal de la bruche mais aussi près des containers du Select 'om. La Police Municipale a été informée et procède régulièrement à des contrôles.

L'ENTRETIEN DES ARBRES/HAIES PRIVÉES

Chaque propriétaire est tenu de tailler les branches des arbres et d'entretenir les haies qui dépassent sur la voie publique. Elles sont source de danger en termes de sécurité et de visibilité.

ETAT CIVIL - 1^{ER} SEMESTRE 2020

NAISSANCES

25 janvier 2020 – Thiago, Lenny CANDANI MARINIER
Fils de Thomas CANDANI et d'Ingrid MARINIER

25 janvier 2020 – Zoé BERTHON
Fille de Aurélien BERTHON et de Karen CABALION

14 février 2020 – Louis KOEHLER
Fils de Cyril KOEHLER et de Florence FREYSS

15 février 2020 – Mathis, Serge, Marc HILD
Fils de Michel HILD et d'Alice GASSER

23 février 2020 – Emma, Léa, Delphine CLEMENT
Fille de Éric CLEMENT et d'Aude MISBACH

06 mars 2020 – Loucas, Manoa, Florian BOUVET
Fils de Florian BOUVET et de Céline CHARNET

19 avril 2020 – Malone, Ayden, Jérémy THORAVAL
Fils de Jérémy THORAVAL et d'Amandine HOUEL

21 avril 2020 – Jules, Gabriel MEUNIER
Fils de Maxime MEUNIER et de Morgane LACROIX

29 avril 2020 – Solène, Anne, Eliane NICOLAS
Fille de David NICOLAS et de Cécile SCHMITT

23 mai 2020 – Orion, Warren, Gauthier, Louis BOUVET
Fils de Kévin BOUVET et de Bénédicte CASSAR

05 juin 2020 – Valéry, Claude, Pascal WALTZ
Fils de Arnaud WALTZ et d'Anaëlle DIAS PEREIRA

23 juin 2020 Noémie, Zoé LUMANN
Fille de Grégory LUMANN et d'Audrey DOURCHE

*Sincères félicitations aux heureux parents
et nos meilleurs vœux de bienvenue
à tous ces enfants.*

MARIAGE

Lundi 02 mars 2020
Colette ARIGONI et Alexis OULIKHANOW

*Sincères félicitations et nos plus chaleureux
vœux de bonheur.*



DÉCÈS

11 décembre 2019
Valentin OSTERMANN à l'âge de 54 ans

21 janvier 2020
Thierry SCHAAL à l'âge de 48 ans

23 janvier 2020
Marie Jeanne JOESSEL à l'âge de 71 ans

6 avril 2020
Patrick THOMAS à l'âge de 68 ans

*Nous nous associons à la douleur des familles et
leur présentons nos très sincères condoléances.*

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est à nouveau ouverte au public, tout l'été

Le SAMEDI de 16 à 18 h

- En respectant les mesures sanitaires -

*Nous vous rappelons que la bibliothèque
est gratuite pour tous.*

*Nous avons acquis en juin une trentaine de parutions récentes
de vos auteurs préférés,
certains en ont déjà profité pendant l'ouverture en drive.*

Nous espérons pouvoir rouvrir normalement 4 jours / semaine à partir de septembre.

BONNE LECTURE ET BONNES VACANCES !

L'équipe des bénévoles



ECHOS DU 3^{ÈME} AGE

Nous avons peu à peu retrouvé une existence plus normale.
Nous vous espérons en forme ainsi que tous vos proches et souhaitons vivement qu'en septembre nous pourrions nous réunir à nouveau.
Nous verrons selon l'évolution de la situation, vu que le virus circule toujours, si la rencontre mensuelle est maintenue. Nous vous informerons par invitation personnelle.

Espérons que la saison estivale sera préservée afin que vous puissiez profiter des beaux jours.

*En attendant de nous revoir
nous vous souhaitons de
bonnes vacances et surtout
restez prudents*

Le Comité

ANNIVERSAIRES

Nous avons une pensée toute spéciale pour les membres qui avaient leur anniversaire :

MAI

M. BLANCHE Jean-Paul né le 11.05.1944
Mme CRIQUI Marie Andrée née le 24.05.1955
Mme KARNER Maria née le 10.05.1946
Mme HERDY Danielle née le 13.05.1959
Mme OHREL Lydia née le 22.05.1941

JUIN

Mme BOEHLER Astride née le 08.06.1962
Mme DANNHOF Marie-Claire née le 22.06.1952
Mme DILLGARTH Solange née le 04.06.1938
Mme MARBOEUF Fernande née le 30.06.1928
M. OESTERLE Emile né le 10.06.1944
M. OHREL Jean-Paul né le 26.06.1938

Tous nos meilleurs voeux pour les membres qui vont fêter leur anniversaire

JUILLET

Mme BOURDAIS Gabrielle née le 20.07.1932
M. CRIQUI Dominique né le 07.07.1955
Mme DIEZ Jocelyne née le 12.07.1950
Mme FRICKER Antoinette née le 06.07.1929
Mme KIEFFER Madeleine née le 17.07.1928
Mme KUNTZ Marguerite née le 17.07.1930
Mme MEYER Suzanne née le 10.07.1948
Mme MULLER Marguerite née le 09.07.1943

AOÛT

Mme ALBERT Solange née le 28.08.1950
M. BEINZE Roland né le 28.08.1960
Mme HENCK Danielle née le 11.08.1943
M. MAETZ Germain né le 26.08.1947
Mme TROESCH Suzanne née le 12.08.1937

*Joyeux anniversaire et tous nos
meilleurs voeux !*





LA RENTRÉE À LA MJC

PROGRAMME DE L'ANNÉE 2020 / 2021

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR PLACE

Atelier cosmétique

Salle MJC

06 83 50 10 20

Badminton

Grande salle polyvalente

06 11 70 64 06

Bricolo-malins

Salle MJC (derrière la mairie)

Enfants à partir du CP

03 88 38 30 64

Dentelle aux fuseaux

Salle MJC

03 88 38 64 30

Gymnastique (adultes)

Grande salle polyvalente

03 88 38 30 64

Informatique

Salle MJC

06 70 69 49 89

Marche Nordique

Parking de la salle polyvalente.

06 83 50 10 20

Peintures / dessin (adultes)

Salle MJC

Pétanque

Parking salle polyvalente

03 88 38 64 30

Zumba

Grande salle polyvalente

06 74 67 58 04

Rendez-vous à la prochaine parution pour les dates et les horaires.

LE COMITÉ VOUS SOUHAITE
DE PASSER D'EXCELLENTE VACANCES !!!

Jean-Marie MAIER

Président MJC

jmmaier@hotmail.fr

06 74 67 58 04





LE PRÉ DES ANIM'O

a repris ses activités :

- organisation de fêtes d'anniversaire
- ateliers nature
- accueil de petits groupes de tout public
- contact direct avec les animaux
- accueil de famille et de toute personne souhaitant s'investir auprès des animaux, participer ou réaliser un projet dans ce cadre.

Les ateliers nature ont comme objectif de rendre attentif à la diversité de la nature pour mieux la comprendre et mieux la respecter, à travers des activités ludiques, dans le cadre de la mini-ferme.

LE THÈME DU MOIS DE JUILLET : ***LE MONDE MINUSCULE***



Pour les 3-7 ans

29 juillet de 9h30 à 11h30 : observation des petites bêtes et fabrication d'une boîte à insectes.

Pour les 7-11ans

29 juillet de 15h à 17h30: fabrication d'un hôtel à insectes.

Les prochains ateliers auront lieu en septembre.

Le programme sera disponible fin août soit sur la page facebook de l'association soit par retour de mail.

Pour s'inscrire, devenir membre de l'association : 20 € par famille (1^{er} atelier compris par enfant). Les ateliers suivants : 5 €/atelier (pour l'achat du matériel, rémunération des intervenants...)

Bel été à tous

L'équipe de bénévoles

Contact : Géraldine 06 42 47 32 91 / lepredesanim@gmail.com / facebook : le pré des anim'O



ATELIER DÉCO ERGERSHEIM

Vous l'attendez, la nouvelle déco du village !

Covid-19 oblige, l'équipe a dû suspendre l'atelier mais espère pouvoir vous faire admirer dès cet automne une belle réalisation !

Vous souhaitez venir renforcer l'équipe ?

Vous trouverez dans la prochaine parution toutes les informations utiles : date de reprise, horaires et lieu.

Nous vous souhaitons des vacances sereines et ensoleillées !!!

L'équipe de l'Atelier Déco

Vous pouvez nous contacter par mail :

bea.maier@hotmail.fr ou wehrm.ergersheim@numericable.fr





CLUB D'ÉCHECS DE LA BRUCHE

Ergersheim – Molsheim

PERMANENCE DURANT LES VACANCES

Cette saison le club ne pourra pas assurer l'ouverture du club durant l'été pour cause de décision de fermeture de tout le bâtiment de la salle polyvalente par les autorités, à cette date.

Suite aux recommandations de la FFE (Fédération Française des Échecs) du 12 juillet 2020 qui elles émanent du Ministère de la Jeunesse et des Sports à la rentrée le club pourra de nouveau ouvrir ces portes selon un encadrement.

Un responsable COVID-19 nous est imposé.

Un père d'un élève est d'accord pour en assurer la question, tout en sachant que c'est la responsabilité du Président qui sera en finalité engagée.

D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE :

Face aux risques de contagion du virus covid-19, des règles sanitaires sont à respecter lors de l'organisation des tournois d'échecs. Les organisateurs, joueurs et spectateurs doivent respecter les protocoles sanitaires spécifiques fixés par la Commune dans laquelle a lieu le tournoi.

Les organisateurs, joueurs et spectateurs doivent respecter les protocoles sanitaires spécifiques fixés par la Commune dans laquelle a lieu le tournoi. En particulier pour les opens internationaux, nous rappelons que la mise en œuvre des recommandations fédérales est soumise in fine à l'accord du propriétaire ou de l'exploitant (public ou privé) des établissements.

- Une distance physique d'un mètre entre chaque personne doit être respectée systématiquement excepté pour deux adversaires. Tous les échiquiers doivent être séparés d'au moins un mètre.
- L'organisateur doit mettre à disposition des participants du gel hydro alcoolique.
- Peu de spectateurs doivent pénétrer dans la salle et les joueurs doivent quitter la salle de jeu dès leur partie terminée.
- Les personnes présentant des symptômes liés à la COVID-19 doivent en informer l'organisateur et quitter sans délai l'enceinte du tournoi.
- Port du masque obligatoire pour les organisateurs, arbitres et spectateurs.



CONDITIONS DE JEU :

- Il est possible de jouer normalement aux échecs, toutefois la distance d'un mètre doit être respectée entre chaque échiquier.
- Les joueurs renoncent à la traditionnelle poignée de mains au début et à la fin de la partie.
- Conformément au Décret n°2020-860 du 10 juillet 2020, le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique sportive, nous recommandons néanmoins le port du masque pour toutes personnes présentes dans la salle âgées de plus de 11 ans. Dans tous les cas, l'organisateur peut décider de rendre obligatoire le port du masque.
- Les joueurs renoncent à analyser leurs parties sur place.
- Nous invitons les joueurs à quitter le moins souvent possible leur place de jeu pendant la partie.

CONSÉQUENCES POUR LES ORGANISATEURS :

- Mettre à disposition du gel hydroalcoolique à toutes les entrées de la salle.
- Désinfecter les pièces et les pendules après chaque partie.
- Aérer très régulièrement toutes les salles de jeu, il n'est pas recommandé d'organiser de tournois dans des salles où l'aération n'est pas possible.
- Nettoyer régulièrement les WC.

HOMOLOGATIONS ET FFE :

Enfin, nous rappelons que selon le Décret n°2020-860 du 10 juillet 2020, le préfet de département peut, dans les zones de circulation active du virus mentionnée à l'article 4 et aux seules fins de lutter contre la propagation du virus, prendre les mesures visant à interdire l'accueil du public dans les établissements recevant du public relevant des types d'établissements définis par le règlement pris en application de l'article R. 123-12 du code de la construction et de l'habitation.

POUR LA PROCHAINE SAISON :

Un affichage des conditions d'utilisation du local du club sera assuré prochainement.

Pour les cours d'échecs à la rentrée, le public et les membres du club seront informés des périodes d'ouverture et de fonctionnement après discussion avec les autorités locales.

Pour tous renseignements et inscriptions : info@cebruche.fr ou tél : 06 15 89 66 92

Le Président Bernard ECK



SYNDICAT VITICOLE

Monsieur Jocelin SIEHL a été élu Président du nouveau bureau du syndicat viticole.

Il succède ainsi à Monsieur André SCHEYDER.

La Vice Présidence est elle attribuée à Madame Carole KOESTEL et les postes de trésorière et de secrétaire respectivement à Madame Mélanie BRAND et Madame Christelle KOESTEL.

C'est un syndicat viticole qui se veut proche des concitoyens et qui souhaite partager sur les actions en cours et les objectifs à venir.

Déjà, des panneaux de signalisation pour la période des vendanges sont prévus afin de sécuriser au mieux le trafic routier.

D'ores et déjà, nous avons fait l'acquisition d'un effaroucheur sonore, l'objectif étant de remplacer à terme tous les canons par ce système.

Nous communiquerons régulièrement au travers de notre ERGERSHEIM info sur nos différentes actions et resterons à votre disposition pour toutes vos questions ou suggestions que vous pourrez formuler sur notre adresse mail : syndicatviticoleergersheim@free.fr.

Notre but étant le bien vivre ensemble





LUNDI À PARTIR DE 18H30

LA CH'TITE FRITERIE vous propose

Sandwichs chauds et froids
Hamburgers • Frites
Salades • Menus enfants



MARDI À PARTIR DE 18H00

HOP'LA PIZZ vous propose

Pizza • Tartines
Pâtes • Tartes flambées • Salades

En livraison ou sur place, contact : 06 18 73 40 23



MERCREDI DE 11H30 À 12H15

POISSONNIER ERB-FOESSER

Passage du poissonnier tous les mercredis



JEUDI DE 18H00 À 22H00

CIGO FLAM'S vous propose

des tartes flambées
sous diverses formes élaborées à l'aide de produits locaux
cuitent au feu de bois
07 66 62 24 14



SAMEDI DE 8H00 À 12H00

BOUCHERIE BODIN CHRISTOPHE

vous propose

des produits artisanaux
ainsi que du rosbif de cheval
07 87 97 39 39

ÉGLISE CATHOLIQUE DIOCÈSE DE STRASBOURG

Communauté de Paroisses - Bruche Collines et Coteaux - Ste Edith STEIN



Paroisses :

Saints Côme et Damien d'ERNOLSHEIM-sur-BRUCHE
Saint Léger de KOLBSHEIM, Saint Jacques le Majeur d'OSTHOFFEN
Saint Materne d'AVOLSHEIM, Saint Maurice de SOULTZ-les-BAINS
Saint Etienne de WOLXHEIM, Saint Nicolas d'ERGERSHEIM



Curé : Abbé Jauffrey WALTER

03 88 96 00 69 - compar.edithstein@yahoo.fr

Samedi, 11 Juillet 2020

Veille du 15^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

ERNOLSHEIM 18h30

Messe

Dimanche, 12 Juillet 2020

15^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

KOLBSHEIM 08h45

Messe

WOLXHEIM 10h00

Messe au Horn / procession

Samedi, 18 Juillet 2020

Veille du 16^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

ERNOLSHEIM 18h30

Messe

Dimanche, 19 Juillet 2020

16^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

ERGERSHEIM 10h00

Messe, Lecteur : EBENER Luc

DOMPETER 10h00

Messe

Samedi, 25 Juillet 2020

Veille du 17^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

ERNOLSHEIM 18h30

Messe

Dimanche, 26 Juillet 2020

17^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

OSTHOFFEN 10h00

Messe et Fête Patronale

SOULTZ-les-BAINS 10h00

Messe

Samedi, 1^{er} Août 2020

Veille du 18^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

ERNOLSHEIM 18h30

Messe

Dimanche, 2 Août 2020

18^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

MOLSHEIM 11h00

Messe télévisée « Jour du Seigneur », pour y assister être présent avant 10h15

INFOS... INFOS... INFOS

CALENDRIER DES FÊTES DE LA FOI POUR L'AUTOMNE

En raison de la pandémie, liée à la COVID 19, un planning a été établi :

Dimanche 13 septembre à 10h00 à OSTHOFFEN

Messe avec célébration de la 1^{ère} Communion pour les enfants de la paroisse

Dimanche 20 septembre à 10h00 à ERNOLSHEIM

Messe avec célébration de la 1^{ère} Communion pour les enfants de la paroisse

Dimanche 20 septembre à 10h30 à MOLSHEIM

Messe avec célébration de la Profession de Foi pour les jeunes de la paroisse de Molsheim et de la Communauté Ste Edith Stein

Dimanche 4 octobre à 10h00 à WOLXHEIM

Messe avec célébration de la 1^{ère} Communion pour les enfants de la paroisse

Dimanche 11 octobre à 10h00 à ERGERSHEIM

Messe avec célébration de la 1^{ère} Communion pour les enfants de la paroisse

Dimanche 25 octobre à 10h00 à ERGERSHEIM

Messe présidée par M. le chanoine François GEISSLER et célébration de la confirmation pour les jeunes du doyenné de Molsheim



RECHERCHE FLEURISTE

La Paroisse recherche une ou plusieurs personnes pour assurer le fleurissement de l'église paroissiale.

Merci de bien vouloir vous signaler auprès de Mme EBENER Geneviève (03 88 38 28 31)

Pour tout complément d'information ou précision,
merci de prendre en compte les informations de la feuille d'informations paroissiales en cours.
Et directement par Internet, chaque semaine : <http://steadithstein.blogspot.fr/>



FLORIANE BIMBOES
INfOGRaPHISTE
FREELANCE

- LOGO ▪ FLYER ▪ DEPLIANT ▪
- AFFICHE ▪ CATALOGUE ▪
- CARTE DE VISITE ▪



▪ floriane.bimboes@gmail.com ▪ 06 44 19 37 58 ▪
▪ 33 rue Principale ▪ 67120 ERGERSHEIM ▪